

Bailleur
SCI Revellat-Perroquets Mme Revellat Evelyne 33 rue des Perroquets 94350 Villiers-sur-Marne

Locataire Destinataire
Monsieur Adrien LE GUILLOU 33, rue des Perroquets 94350 Villiers sur Marne

Facture Loyer Février 2020		Quittance n°02-2020
Facture de : M. Adrien Le Guillou	Détail	
pour loyer et accessoires des locaux sis à : 33 rue des Perroquets 94350 Villiers-sur-Marne	- Loyer nu : 580,00 € - Charges / Provisions de Charges : 60,00 €	
en paiement du mois de Février 2020	Montant total = 640,00€	
Départ le 29-02-2020	Provision pour charges sur l'année 2019 : Au 31-08-2019 elle s'élève à = 80,00€	
Fait à Villiers sur Marne le 29 février 2020	Remboursement un mois de garantie: 580,00€ - 80,00€ = 500,00€	
Signature du bailleur		
		
Le paiement de la présente n'emporte pas présomption de paiement des termes antérieurs. Cette quittance ou ce reçu annule tous les reçus qui auraient pu être donnés pour acompte versé sur le présent terme. En cas de congé précédemment donné, cette quittance ou ce reçu représenterait l'indemnité d'occupation et ne saurait être considéré comme un titre d'occupation. Sous réserve d'encaissement.		

N.B. : Le loyer est payable entre le 1^{er} et le 5 du mois, tel que prévu au bail.